

# Info-GT

PILIER  
VIE EN SOCIÉTÉ

THEMES : Vie associative, sportive et culturelle



## FAUVILLERS

GT 1  
05 février  
2019

### Dans ce numéro :

De quoi parle-t-on ce soir ? 1

Les constats mis en avant par le diagnostic 1

Ce que vous avez dit... 2

Quelques réflexions... 2

Exemples de bonnes pratiques 2

Quelques mots clefs précisés 3

Exemples de bonnes pratiques (suite) 3

## De quoi parle-t-on ce soir ?

Plusieurs thèmes seront abordés au cours de ce Groupe de Travail :

**Le rôle et la place des associations.** En effet, elles détectent des besoins nouveaux, elles servent de relais entre le citoyen et les pouvoirs publics et elles rendent des services fondamentaux à l'ensemble des habitants de la commune.

**La gouvernance, au sens de la Citoyenneté.** En effet, de nombreux citoyens ont envie de s'investir dans la vie locale ; et les Communes, de plus en plus attentives à la participation citoyenne, souhaitent réconcilier les démocraties participative (Vous) et représentative (les Elus).

**La communication,** c'est-à-dire les liens entre citoyens et, entre eux et la Commune. En effet, la communication est un outil incontournable au service des associations et de la Commune.

## Les constats mis en avant par le diagnostic

Le monde associatif est développé (+/-30 associations) et bénéficie de subventions et d'aides communales. Les locaux de rencontre forment **un réseau d'infrastructures assez bien réparti** dans toute la commune et généralement en bon état. Ils sont effectivement issus en grande partie des projets du 1er PCDR.

En lien avec les associations qui les organisent, **les activités sont inégales selon les villages**, les thèmes, la portée plus ou moins grande des événements... Le rayonnement des événements est relativement limité à l'échelle communale.

Malgré des initiatives, les activités culturelles semblent confidentielles, les centres culturels éloignés.

**Le manque d'équipements et de clubs sportifs** sur le territoire ne reflète pas l'activité sportive des habitants. La majorité des

sportifs se rendent dans les communes voisines.

Fauvillers est la 5ème plus petite Commune de Wallonie en nombre d'habitants. Cependant, elle s'est lancée de manière « pilote » dans la politique de **Programme Stratégique Transversal**, visant à améliorer la planification des actions communales.

La citoyenneté est renforcée par la présence de plusieurs **Conseils Communaux** : ceux des Enfants, des Jeunes et des Aînés ; ainsi que de différents **Commissions** : la CCATM (Commission Consultative Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité), la CCA (Commission Communale de l'Accueil) et la CLDR (Commission Locale de Développement Rural). De plus, lors de son 1er PCDR, la Commune a mis en place 2 commissions au sein de la CLDR (sécurité routière et patrimoine).

Elle adhère au **Plan de Cohésion Sociale**, qui vise à maintenir les liens sociaux entre les générations et entre les différentes couches de la population, à lutter contre l'isolement et toutes formes de précarité.

La Commune s'appuie sur différentes structures transcommunales : le Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, le Contrat de Rivière de la Moselle, la Maison du Tourisme Haute-Sûre Forêt d'Anlier et l'Agence de Développement Local. Cependant, cela transparaît peu au quotidien.

**Le réseau de téléphonie et d'internet est très limité. La communication de la Commune vers les Citoyens** repose essentiellement sur le bulletin communal distribué à tous, le site internet communal et le récent système numérique Konecto.





« grande diversité d'associations mais dynamisme des comités inégal »

« Le réseau de téléphonie et d'internet est considéré comme un réel frein »

## Ce que vous avez dit en matière de vie associative, sportive et culturelle

Les habitants insistent sur la **grande diversité d'associations** mais remarquent que le dynamisme des comités est inégal et qu'il manque une synergie entre les villages et leurs associations (agenda, aides administratives, gestion des maisons de village, bénévoles ...).



**Le fonctionnement des infrastructures**, leur entretien, leur gestion voire leur rentabilité sont parfois difficiles à assurer. L'organisation d'événements se complique. La communication sur les événements est diversement appréciée. Certains habitants ne s'impliquent pas dans la vie associative. **Les activités culturelles semblent avoir peu de visibilité** alors même que de nombreux acteurs culturels existent, à l'image du théâtre.

Au niveau du sport, un besoin est identifié tant au niveau des infrastructures que de la diversité des clubs.

**Les commissions et conseils, le Plan Stratégique Transversal** sont les points plébiscités par la population. D'ailleurs, certaines réflexions proposent de créer de nou-

veaux groupes de travail sur l'environnement, l'atlas des chemins...

**Le réseau de téléphonie et d'internet** est décrié surtout dans le nord de la commune et considéré comme un réel frein à la communication mais aussi aux activités socio-économiques et de loisirs sur la commune.

La communication de la Commune vers les Citoyens semble partielle, notamment via les médias numériques et malgré le bulletin communal distribué à tous. Les habitants sont partagés sur cette communication considérée comme suffisante par certains et incomplète pour d'autres notamment pour les services de base. Le manque de lien entre les habitants est vivement ressenti malgré le tissu associatif.

## Pour aller plus loin dans la réflexion, quelques questions à se poser...

Comment pérenniser, finaliser et rénover les infrastructures existantes ? Lesquelles développer, en particulier pour le sport ? Comment améliorer le fonctionnement des associations, créer une synergie entre elles ? Comment optimiser l'implication de la population dans la vie associative ?

Comment développer des partenariats avec les différentes commissions citoyennes ou les structures transcommunales ?

Comment améliorer les performances du réseau de téléphonie/internet ? Quels moyens de communication utiliser afin d'atteindre tous les publics ? Comment profiter de ces outils pour améliorer la circulation de l'information entre habitants, et également vers les instances (supra) communales ?

## Exemples de bonnes pratiques

### PLATEFORMES COLLABORATIVES

Depuis novembre 2018, la **plateforme de la FRW**, active, est un outil de participation que la FRW peut mettre à disposition des communes rurales wallonnes qu'elle accompagne dans le cadre des opérations de développement rural. En janvier 2019, les Frasnois peuvent exprimer leurs attentes par rapport à la future Maison rurale de Frasnes, les citoyens d'Hélécine sur les aménagements des abords de l'ancienne école des filles de Linsmeau et les Gouvions peuvent s'exprimer sur les 68 idées de projets identifiées pour le développement de la commune et de ses villages lors des différentes rencontres et réunions de travail citoyennes. Ils peuvent aimer (ou non) les projets mais aussi et surtout les enrichir et/ou étoffer leur description.



Konecto est un nouveau moyen de communication numérique utilisé par l'Administration communale de Fauvillers. Cette application gratuite était déjà utilisée par les écoles communales. Elle permet une communication instantanée entre la Commune et les Citoyens qui se sont inscrits, soient actuellement environ 300 personnes (13% de la population totale de la commune). Le message à diffuser est envoyé à ceux qui le souhaitent sur leur smartphone ou tablette (via une application à télécharger), ou sur leur ordinateur par mail. Cela permet aussi une économie non négligeable en consommables (volume de papier notamment).

Concrètement, les Citoyens peuvent recevoir des informations d'intérêt public (travaux localisés, coupures d'eau, informations de police ...) et/ou des invitations aux événements organisés par les structures locales. Les informations les plus importantes restent transmises en format papier.

## Quelques mots clefs précisés (Source : FRW)

**Maison de village :** (subventionnable à 80% par le PCDR) local destiné à l'hébergement des activités d'associations locales et ne devant dès lors pas assurer un accueil permanent à certaines activités. La maison de village s'inscrit dans le cadre d'une opération de développement rural, qui vise à soutenir et développer la vie villageoise.



Maison de village de Sainlez

La FRW propose cinq caractéristiques de la maison de village qui la distinguent d'une salle des fêtes habituelle.

- Une gestion par les villageois en lien (ou pas) avec la commune.
- Une volonté du comité de gestion d'initier et programmer des activités qui permettent le brassage social.
- Une bonne intégration architecturale et urbanistique.
- Un espace modulable permettant d'héberger des activités multiples (réunion, fête de famille, atelier créatif, spectacle, exposition, soirée dansante, sport, etc.).
- Un recours à des systèmes de production d'énergie alternative (panneaux solaires, chaudière à bois) ou en lien avec le développement durable (citerne d'eau de pluie, lagunage, matériaux labellisés, etc.).
- Dans le cadre du 1er PCDR, la Commune de Fauvillers a réalisé la construction de 2 maisons de village : à Hollange (la Halte du Pic Vert) et à Sainlez (la Sanglière), l'aménagement de la maison de village de Strainchamps (Al Ptit'Escole) et la rénovation de celle de Honville (en cours).



Ferme Simon à Fauvillers

**Maison rurale :** (subventionnable à 80% par le PCDR) elle est le fruit d'une coopération entre la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles pour favoriser l'utilisation conjointe d'infrastructures en milieu rural. La maison rurale vise à créer mais surtout à pouvoir utiliser au mieux les maisons de village pour rendre un maximum de services aux citoyens et au milieu associatif. On peut ainsi y retrouver une salle de rencontre, un espace numérique, une bibliothèque, une crèche, une école des devoirs, une ludothèque, etc. Elle vise notamment à favoriser la cohésion sociale en milieu rural, de manière multidisciplinaire et intergénérationnelle. Dans le cadre du 1er PCDR, la Commune de Fauvillers a réalisé l'aménagement de l'ancienne Ferme Simon en maison rurale.

**Participation citoyenne :** processus comportant plusieurs étapes successives. Il est parfois nécessaire d'injecter des constats, des pistes, des méthodes... pour alimenter la réflexion et la rendre plus efficiente. Il s'agit aussi d'informer sur les limites imposées par le contexte légal et financier ou par l'intérêt collectif ; mais non d'imposer aux citoyens une décision déjà prise.

- **L'information** est un préalable et se poursuit tout au long du processus : il s'agit d'ouvrir aux citoyens l'accès à des informations, mais également de les comprendre, les comparer, les mettre en perspective.
- **La consultation** vise à recueillir l'avis de la population en laissant libres les

autorités de prendre en compte les éléments qu'elles jugent pertinents.

- **La concertation** suppose une réelle négociation entre les Citoyens et la Commune. Elle peut transformer profondément le projet initial. Les autorités gardent toutefois l'initiative et le pouvoir final de décision.
- **La coproduction** s'inscrit dans un modèle de conception collective du projet. Elle s'établit entre les acteurs publics et privés du territoire. Les mandataires ne viennent pas avec une vision précise des buts à atteindre. Ils acceptent d'entrer dans une réflexion permettant un choix d'orientations.

**Zone blanche :** zone où la couverture internet fixe à 30 Mbps ne dépasse pas 60% de son territoire et où 100% de son territoire ne bénéficie pas de couverture 4G à l'extérieur. Jusqu'en avril 2018, la Commune de Fauvillers était en zone blanche. Des travaux/investissements ont été effectués par les 3 opérateurs wallons depuis, mais cela cache encore des disparités au sein des villages.

Le **Programme Stratégique Transversal (PST)** est une démarche stratégique évolutive et modulable visant à planifier et prioriser les politiques communales en intégrant un processus d'évaluation. Véritable outil de gouvernance, le PST est également un document transversal qui a pour but de fédérer tous les plans existants (plan communal de mobilité, plan d'ancrage du logement, PCDR...).

## Exemples de bonnes pratiques (suite)

Il existe **plusieurs types de BUDGETS PARTICIPATIFS :**

- **Un fonds d'investissement communal.** Toute organisation peut y faire appel ; cela s'apparente à un subsidie à une association pour la réalisation d'un projet.
- **Un appel à projets.** La population est invitée à s'exprimer sur ce en quoi la Commune pourrait investir. Ensuite, la Commune investit et mène les projets plébiscités.
- **Un budget de fonctionnement de commissions.** Par exemple, ce budget peut servir à des visites de terrain d'une CLDR, au déplacement d'un CCCA...
- **Un budget attribué à une commission** pour mettre en œuvre des projets qu'elle a choisis. Cf. exemple des commissions sécurité routière et patrimoine de Fauvillers. Pour chaque type de budget, la Commune peut fixer des conditions d'accès, des limites budgétaires, des « règles du jeu », des critères de recevabilité des projets.

**Exemple des commissions « patrimoine » et « sécurité routière » de Fauvillers, créées respectivement en 2014 et 2016 par la Commune dans le cadre de la CLDR.**

Ces commissions se concertent avec la Commune afin de mettre en place des aménagements de sécurité routière et de définir les priorités d'interventions sur des éléments patrimoniaux. Ces commissions disposent d'un budget annuel alloué par la Commune.

## Opération de développement rural de la Commune de Fauvillers



### Administration communale de Fauvillers

Place communale, Fauvillers, 310

6637 FAUVILLERS

Tel : +32 (0)63 / 60.83.23



### Fondation rurale de Wallonie

Rue de France, 19A

6730 Tintigny

Agents de développement

- Sophie ORBAN

- Bruno Echterbille

Tel : 063 440 202



### Bureau d'études SPRL LACASSE-MONFORT

Valentin LABOREY & Cécile ROMAND, auteurs de programme

Petit Sart 26 à 4990, LIERNEUX

Tel : 080 418 681



## Pour en savoir plus...

- Cahier n°5 de la FRW « La maison de village »  
[https://www.frw.be/store/p181/La\\_maison\\_de\\_village\\_-\\_Cahier\\_5.html](https://www.frw.be/store/p181/La_maison_de_village_-_Cahier_5.html)
- Cahier n°4 de la FRW : « Participation citoyenne »  
[https://www.frw.be/store/p182/La\\_participation\\_citoyenne\\_-\\_Cahier\\_4.html](https://www.frw.be/store/p182/La_participation_citoyenne_-_Cahier_4.html)
- Mouvement communal – Numéro hors-série : « Démocratie participative - Recueil de fiches outils pour les décideurs locaux.

Retrouvez-nous sur  
le Web :

[www.pcdr-fauvillers.info](http://www.pcdr-fauvillers.info)

Retrouvez-nous sur  
Facebook :

[PCDR Fauvillers](https://www.facebook.com/PCDRFauvillers)

## Rappel du calendrier

- **Mardi 5 février : Vie associative, sportive et culturelle** (y compris les infrastructures associatives et leurs activités mais aussi Citoyenneté et Communication y compris les infrastructures, réseaux, communication communale, liens entre les citoyens)
- **Mardi 12 février : Liens sociaux et services** (solidarité, bien-être, indicateurs de cohésion sociale, publics fragilisés : petite enfance, enfance et jeunes, aînés, santé ... et Logement)
- **Mardi 26 février : Cadre villageois et aménagement du territoire** (Schéma de Développement Communal, patrimoine et espaces de convivialité)
- **Mardi 12 mars : Ressources naturelles et environnement** (paysages, propreté, nuisances, épuration, énergie, PAED, forêt, eau)
- **Mardi 26 mars : Economie locale et Agriculture** (entreprises, emploi, ZAEM, commerces, diversification, accès à la terre et Produits locaux)
- **Mardi 2 avril : Tourisme** (HoReCa, produits touristiques, acteurs touristiques, hébergements, pré-RAVeL) **et Mobilité** (mobilité douce, voiture, TEC)